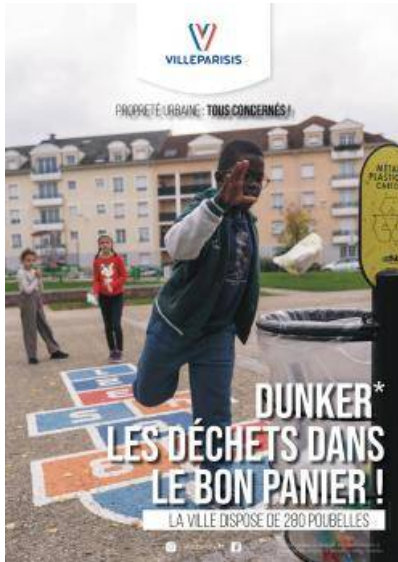


Propreté urbaine : tous concernés !

La propreté urbaine n'est pas seulement l'affaire des agents municipaux, au contraire, la propreté de Villeparisis dépend du civisme de chacun. Comme tous les ans à cette même période, une campagne de sensibilisation est lancée.



Cette année, la campagne met en avant les installations de design actif autour de certaines écoles villeparisiennes : des poubelles-paniers de basket ! Celles-ci ont pour objectif de rappeler les bons gestes écologiques aux enfants villeparisiens en les incitant à jeter proprement et correctement leurs déchets.

Offrir le cadre de vie le plus agréable possible aux Villeparisiens est une préoccupation constante de l'équipe municipale. Pour cela, les agents de la propreté urbaine sont sur tous les fronts. Les distributeurs de sachets pour les déjections canines sont régulièrement rechargés et les agents municipaux procèdent tous les jours au nettoyage des rues et au ramassage des déchets.

L'incivilité qu'ils relèvent le plus souvent concerne les déjections canines. Même si de plus en plus de propriétaires de chiens ramassent les déjections de leur animal, il reste encore quelques personnes peu respectueuses du bien-être de tous. D'autres incivilités sont encore trop fréquentes : les dépôts sauvages, c'est-à-dire le dépôt sur le trottoir de tout objet dont on souhaite se débarrasser, en dehors de la période de la collecte des encombrants. Pour rappel, il faut les sortir sur le trottoir la veille du jour de collecte, sans gêner le passage des piétons. La collecte des encombrants a lieu un mois sur deux et vous pouvez retrouver le jour de passage sur le calendrier du Sigidurs, sur villeparisis.fr ou en page 29.

Les mégots, les emballages et papiers jetés au sol, les chewing-gums ou encore les tags sont également des fléaux contre lesquels nous devons tous lutter pour améliorer l'attractivité de notre ville et le bien-être de tout un chacun !

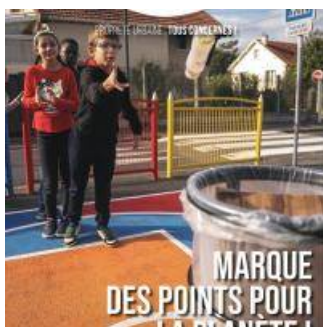
"Respecter nos rues et trottoirs, c'est respecter notre propre cadre de vie. La propreté urbaine est bien l'affaire de toutes et tous au quotidien. Avec quelques gestes simples, on peut garder nos rues propres. C'est indispensable et essentiel à la conservation d'un cadre de vie durable et agréable, et au respect de l'hygiène et de l'environnement !" Stéphane Pavillon, adjoint au maire chargé des grands projets, des travaux et du cadre de vie

ZOOM :

Si vous avez besoin de vous débarrasser d'un meuble, de déchets végétaux ou électriques, pensez aux

déchetteries ! Demandez votre carte d'accès gratuite à la déchetterie auprès du Sigidurs. Elle vous donne accès à la déchetterie de Mitry-Mory, située dans la zone industrielle de Mitry-Compans. Pour que vos déchets y soient acceptés, vous êtes priés de les pré-trier, dans la limite de 2 m3 de déchets et l'équivalent de 20 litres de déchets spécifiques par passage (dans la limite de 15 passages par an). À présent, vous pouvez également déposer gratuitement, sur rendez-vous et en toute sécurité, vos déchets d'amiante à la déchetterie de Dammartin-en-Goële.

Your browser
does not
support the
video tag.



<http://www.youtube.com/watch/NPlcEyxxO8s>

Documents

[Villeparisis encombrants 2023](#)

Liens utiles

[Calendrier de collecte 2023](#)